

PV DU CE DU 18 JANVIER 2018
Par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

Le 18 janvier 2018, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) a tenu une réunion ordinaire dans la salle «La Transparence» du Secrétariat Technique (ST) située dans l'Immeuble William's Résidence à Kinshasa-Gombe. Cette réunion fait l'objet du présent procès-verbal rédigé par le Secrétariat Technique.

I. Du quorum

Après vérification des présences, le Président a indiqué que le quorum était atteint et que le Comité Exécutif pouvait valablement siéger. Ainsi, les différents collèges sont représentés de la manière ci-après :

Institutions publiques (Membres de droit) :

1. Modeste Bahati Lukwebo, Ministre d'Etat en charge du Plan, Président du C.E;
2. Martin Kabwelulu, Ministre des Mines, 1^{er} Vice-Président ;
3. Jean-François Mukuna, Vice-Ministre des Finances, Représentant du Ministre des Finances ;
4. Firmin N'koto Ey'alange, Conseiller du Président de la République ;
5. Altesse Mutombo Kupa, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre ;

Institutions publiques (Point Focal) :

6. François Nzekuye, Député National, Point focal ITIE à l'Assemblée Nationale ;

Entreprises Extractives (Membres de droit) :

7. Simon Tuma Waku, Délégué des Entreprises minières privées;
8. Robert Munganga, Délégué des Entreprises minières publiques ;

Entreprises Extractives (Point Focal)

9. Bin Nassor Kassongo, Délégué de la Chambre des Mines/FEC;

Société Civile (Membres de droit) :

10. Albert Kabuya, Délégué RRN;
11. Jean Claude Katende, Délégué PCQVP.

Le secrétariat de la réunion est assuré par Madame le Coordonnateur National a.i, Marie-Thérèse Holenn Agnong.

II. De l'ordre du jour

Les points ci-après ont été inscrits à l'ordre du jour de la réunion :

1. Adoption des procès-verbaux :

- a) de la réunion ordinaire du 13 juin 2017 ;
- b) de la réunion extraordinaire du 21 juillet 2017 ;
- c) de la réunion extraordinaire du 02 août 2017 ;
- d) de la réunion extraordinaire du 31 octobre 2017.

2. Gouvernance interne : Procédures organisationnelles du Secrétariat Technique

- a) Rapport de la Commission de révision des textes de gouvernance ;
- b) Présentation de l'organigramme de l'ITIE-RDC ;
- c) Présentation du manuel de procédures.

3. Gouvernance interne : Procédures organisationnelles du Comité Exécutif (Les Termes de référence de l'ITIE-RDC)

- a) Procédures de nomination et de remplacement des membres du Comité Exécutif et politique de per diem ;
- b) Les groupes de travail et les commissions ad hoc.

- 4. Rapport de 100 jours de la nouvelle équipe de direction du Secrétariat Technique ;
- 5. Mise en place de la Commission de recrutement ;
- 6. Assignation des tâches aux Coordonnateurs adjoints ;
- 7. Fixation des dates des prochaines réunions ;
- 8. Publication du Rapport ITIE-RDC 2015 ;
- 9. Etat d'avancement du Rapport ITIE-RDC 2016 ;
- 10. Les finances du Comité National de l'ITIE-RDC ;
- 11. Feedback sur la rencontre de Yaoundé, particulièrement sur la réunion entre le Secrétariat International et la délégation de la RDC.

Après la présentation de cet ordre du jour par le Coordonnateur National a.i (CN a.i), Simon Tuma Waku du collège des entreprises a fait observer que les matières inscrites aux points 2, 3, 5 et 6, avaient un lien direct avec le rapport de la Commission de révision des textes de gouvernance inscrit au point 2(a), et que, de ce fait, il y avait lieu de les élaguer pour ne pas surcharger inutilement l'ordre du jour.

Le Président marque son accord, mais, propose que l'on maintienne l'ordre du jour tel quel et que les points subsidiaires soient vidés au fur et à mesure qu'on aborde les points principaux auxquels ils se rapportent.

Moyennant cette proposition, l'ordre du jour de la réunion est ainsi adopté et les membres ont procédé à son examen point par point.

1. Adoption des procès-verbaux

Le Président propose que les quatre procès-verbaux soient adoptés globalement, puisque ayant été amendés antérieurement par les membres.

Aucune demande de parole n'étant enregistrée, les quatre procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2. Gouvernance interne : Procédures organisationnelles du Secrétariat Technique.

2(a) -Rapport de la Commission de révision des textes de gouvernance

Parlant au nom de la Commission, M. Firmin Nkoto, qui en est le Président, a fait savoir que le travail a suffisamment avancé et que la Commission a prévu d'adopter à l'interne le rapport ad hoc la semaine prochaine (semaine du 22 courant). Ce rapport, encore intérimaire, a-t-il précisé, sera d'abord présenté au Président du CE et figolé avant de le partager par la suite avec tous les membres du CE.

Ainsi, étant donné leur lien direct avec le travail en cours de la Commission, les points 2(b), 2(c), 3, 5 et 6 ci-dessous seront entièrement traités prochainement lorsque le rapport de la Commission de révision des textes sera disponible.

2(b) -Présentation de l'Organigramme de l'ITIE-RDC ➔ reporté

2(c) -Présentation du Manuel de procédures ➔ reporté

4

H.A

3. Gouvernance interne : Procédures organisationnelles du Comité Exécutif (Les Termes de référence de l'ITIE-RDC)

3(a) -Procédures de nomination et de remplacement des membres du Comité Exécutif et politique de per diem ; reporté

3(b) -Les groupes de travail et les commissions ad hoc→ reporté

4. Rapport de 100 jours de la nouvelle équipe de direction du Secrétariat technique

Le rapport de 100 jours de la nouvelle coordination présenté par Mme le CN a.i a porté essentiellement sur trois aspects :

- le niveau d'exécution des décisions du CE prises à la réunion du 31 octobre 2017 ;
- les activités réalisées ;
- la gestion financière.

En marge de ce rapport, Madame le CN a.i. a exposé sur les activités que le ST prévoit d'organiser à Lubumbashi.

Concernant le niveau d'exécution des décisions du CE, le rapport fait état de deux décisions exécutées :

- la récupération de la jeep et de l'ordinateur portable auprès du Coordonnateur National suspendu ;
- la suspension du Responsable Administratif et Financier (RAF), M. Claude Kanda. Concernant ce dernier, Madame le CN a.i. a dit qu'une procédure disciplinaire a été engagée contre ce dernier sur instruction du Président du CE. Elle a ajouté que la nouvelle équipe de coordination avait constaté la désertion de M. Claude Kanda depuis son entrée en fonction. Elle a poursuivi en disant que, le concerné a rétorqué en revanche en disant qu'il a été suspendu au même moment que le Coordonnateur, d'après ce que celui-ci lui aurait dit juste après la réunion du CE du 09 octobre 2017 et que, de ce fait, il n'y avait pas lieu de parler d'une désertion de sa part. Enfin, Madame le CN a.i. déplore le fait que le bureau du RAF demeure fermé jusqu'à ce jour et requiert qu'il soit régulièrement cassé afin de l'occuper.

Concernant les activités réalisées et la gestion financière, le rapport complet de 100 jours est disponible au Secrétariat Technique et peut être consulté pour plus d'informations. Dans la partie financière, il est fait état des dotations mensuelles reçues et de leur affectation, du fonctionnement du ST, des dettes héritées par la nouvelle coordination, des arriérés des salaires des agents, de la hauteur des loyers des locaux pris en bail ainsi que du solde de trésorerie. Le rapport reprend également les prévisions budgétaires des activités à réaliser à Lubumbashi à la fin du mois de janvier 2018.

Considéré par beaucoup comme signe de transparence dans la gestion, ce rapport a fait l'objet de plusieurs félicitations des membres du CE adressées à Mme. le CN a.i.

Délibérations :

a) Concernant les textes de gouvernance du Comité National

Le rapport présenté par le président de la commission de revue est jugé comme intérimaire. Le C.E attend le rapport définitif pour traitement.

4

H. A

b) Concernant M. Claude Kanda

Le Président du CE, s'appuyant sur le fait que M. Claude Kanda avait un contrat de consultance avec l'ITIE-RDC, et non un contrat de travail, a instruit le CN a.i. de **ne plus renouveler ce contrat**, et aussi de demander à M. Claude Kanda de venir ouvrir le bureau dans les 72 heures qui suivent. A défaut, la force publique sera requise pour casser la porte.

c) Concernant les activités à réaliser à Lubumbashi :

-Le Comité Exécutif a donné son quitus pour que ces activités soient organisées à Lubumbashi en raison de la proximité avec la majorité des entreprises minières (*environ 80% des entreprises minières du périmètre ITIE sont basées à l'Ex. Province du Katanga*) et de la présence au sein de cette province des organisations de la Société civile les plus actives dans le processus ITIE;

-Le CE sera représenté à ces activités par trois membres à raison d'un membre par Collège ;

-Le Secrétariat Technique (ST) partage avec les membres du CE les TDR de ces activités avec un calendrier qui tienne compte des dates de la Conférence INDABA et de la disponibilité du Centre Carter. A ce propos, le Président a saisi l'occasion pour demander au ST de partager le rapport du Centre Carter sur la Gécamines et de l'inscrire comme un point à l'ordre du jour d'une réunion extraordinaire du CE pour en discuter.

Pour ce qui est de la participation de l'ITIE à la conférence Indaba Mining 2018, après explications, l'option a été levée que la RDC y soit représentée par une forte délégation.

d) Concernant le rapport financier

Il a été demandé au Secrétariat Technique (ST):

- d'approcher les bailleurs (Kinshasa et Lubumbashi) pour renégocier à la baisse les taux du loyer, même si, estime le Président, les taux actuels ne sont pas si exagérés ;
- de séparer le loyer de Kinshasa de celui de Lubumbashi dans la présentation des rapports.

Pour clore ce sous-point, le Président a demandé au Vice-ministre des Finances de s'impliquer personnellement pour apurer, le plus tôt possible, les arriérés de salaire de 3 mois du Secrétariat Technique.

e) Concernant les documents de travail

Il a été demandé au Secrétariat Technique (ST) de prendre des dispositions nécessaires pour qu'à l'avenir les documents de travail parviennent aux membres du CE 8 jours avant la date de la réunion comme cela est stipulé dans le Règlement Intérieur du Comité National.

5. Mise en place des Commissions de recrutement

Il s'agit ici de recrutement du Coordonnateur National et de l'Administrateur Indépendant pour le Rapport ITIE-RDC 2016.

Concernant le Coordonnateur National, la question sera abordée lorsque le rapport de la Commission de révision des textes sera disponible.

Quant à l'Administrateur Indépendant, après un bref état d'avancement fait par le ST, il a été convenu que la Commission de recrutement soit reconstituée à raison de 2 membres par composante (membres du CE exclus) : Gouvernement, Entreprises, Société Civile, Secrétariat Technique, Partenaires Techniques et Financiers. Soit, au total, 10 membres.

4

H.A

6. Assignment des tâches aux Coordonnateurs adjoints

Reporté. → Mais, un membre de la Commission de révision des textes a rappelé que, pour minimiser les coûts, le décret en vigueur et encore moins les textes en chantier ne prévoient pas un poste de Coordonnateur adjoint.

7. Fixation des dates des prochaines réunions

Le collège des Entreprises qui avait inscrit ce point à l'ordre du jour a fait savoir que son souci était tout simplement d'exprimer au CE le souhait que les réunions se tiennent de manière régulière à raison d'une réunion ordinaire par mois, comme cela est stipulé dans le Règlement Intérieur du Comité National.

Tout en marquant son accord, le Président a, néanmoins, relevé la difficulté qu'il pourrait y avoir pour les membres du Gouvernement à respecter le chronogramme établi pour la tenue des réunions. En effet, a-t-il précisé, au regard de l'agenda chargé, les membres du Gouvernement n'ont que deux jours de la semaine un peu dégagés, le lundi et le samedi. Toutefois, a-t-il conclu, le calendrier des prochaines réunions sera fixé à la prochaine réunion du CE qui interviendra après la réalisation des activités planifiées à Lubumbashi.

8. Publication du Rapport ITIE-RDC 2015

Le collège des Entreprises qui avait proposé ce point s'est félicité que le Rapport ITIE-RDC 2015 soit publié dans le délai. Mais, il a fait savoir que son souci était aussi d'être rassuré que c'est bel et bien le rapport adopté par le CE qui a été publié. Le ST a rassuré les membres du CE en précisant que le Rapport publié est bel et bien celui adopté par le CE au mois de mai 2017, qui intègre toutes les améliorations proposées par les parties prenantes.

Le Président a, à son tour, saisi l'occasion pour présenter ses félicitations à tous ceux qui ont contribué à la publication de ce rapport, et aussi pour annoncer l'organisation dans les prochains jours d'un point de presse pour sa vulgarisation. Pour ce faire, il faudra établir un budget, a-t-il conclu.

9. Etat d'avancement du Rapport ITIE-RDC 2016

Ce point a été vidé lors de l'examen du point 5 ci-dessus, lorsque la question du recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de la conciliation et de la production de ce rapport a été abordée.

10. Les finances du Comité National de l'ITIE-RDC

Un membre du collège des entreprises a fait savoir que ce point a été inscrit à l'initiative de Mme Mbala qui, malheureusement, est empêchée. Toutefois, a-t-il ajouté, le souhait est que le Comité National soit doté d'un budget en bonne et due forme.

A ce propos, Mme le CN a.i. a précisé que le projet de Plan de travail soumis aux membres et à toutes les parties prenantes pour amélioration avant son adoption par le CE, contient le chronogramme des activités à réaliser jusqu'à la validation ainsi que les prévisions budgétaires y afférentes.

4

H-A

11. Feedback sur la rencontre de Yaoundé, particulièrement sur la réunion entre le Secrétariat International et la délégation de la RDC.

Pour l'essentiel, la rencontre de Yaoundé a été une occasion pour les pays francophones d'Afrique de partager leurs expériences dans la mise en œuvre du processus ITIE et d'arrêter des stratégies communes d'intégration de la transparence dans les systèmes nationaux respectifs. C'était aussi là une voie, pour ces pays, de mieux se faire entendre au Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale.

Il y a eu des échanges très intéressants sur diverses questions, dont l'évaluation de l'impact de l'ITIE, les dépenses sociales, la propriété réelle et l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux. Aussi, la Norme ITIE a été passée en revue et ceci fut un exercice bénéfique, particulièrement pour les nouveaux Coordonnateurs.

En marge de l'atelier, il s'est tenu une réunion entre la délégation de la RDC et le Secrétariat International au cours de laquelle ce dernier a fait savoir que le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC coûtait plus cher que dans beaucoup de pays de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le loyer. Il a exhorté le Secrétariat Technique (ST) à solliciter du Gouvernement congolais un espace dans l'un de ses bâtiments publics pour abriter les bureaux. Ceci éviterait au Comité National certaines charges locatives (loyer, eau et électricité).

Sur ce même registre, Mme le CN a.i a évoqué les efforts de rationalisation des dépenses engagés par la coordination pour rabattre certaines charges, entre autres, la consommation du carburant et l'utilisation de l'Internet. Elle a promis de poursuivre ces efforts jusqu'à ramener ou à maintenir toutes les charges à un niveau optimal.

Réagissant aux propos du Secrétariat International, le Président a fait voir que l'ITIE-RDC est toute une machine à ne pas comparer avec tant de légèreté avec n'importe quel autre pays, vu l'étendue du territoire national, la complexité du secteur extractif congolais et le nombre d'entreprises extractives y opérant. Quant à l'effectif du personnel du ST (31 agents pour Kinshasa et Lubumbashi), le Président trouve que c'est quand même beaucoup, mais, souligne-t-il : « Notre politique, qui est celle du Chef de l'Etat, n'est pas de chasser les gens, elle n'est pas non plus de les ajouter quand ce n'est pas juste, ce sont des congolais qui travaillent, il faut plutôt les stabiliser ».

Sur ces propos, il a demandé à Mme le CN a.i. de transmettre ses vœux les meilleurs à tout le personnel du ST en lui rassurant des efforts du Gouvernement pour apurer tous les 3 mois d'arriérés de salaire.

Avant de lever la séance, le Président a invité les membres du Gouvernement à se mobiliser tous afin de trouver un espace dans un des bâtiments de l'Etat pour abriter le Secrétariat Technique comme l'a suggéré le Secrétariat International. A ce sujet, il a fait allusion au Bâtiment administratif du Gouvernement inauguré récemment sur le boulevard triomphal dans la Commune de Lingwala.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

Commencée à 15h05', la réunion a pris fin à 16h47'.

4

H.A

Annexe : La liste de présence signée.

N.B. :

- ~ Disponible en CD audio, le compte-rendu de la réunion peut être réclamé au Secrétariat Technique.
- ~ De même, la transcription écrite et intégrale des interventions au cours de cette réunion sera faite par le Secrétariat Technique.

Fait à Kinshasa, le 18 janvier 2018

Rapporteur

Holenn Agnong Marie-Thérèse

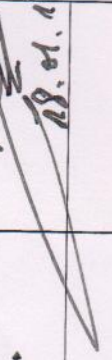
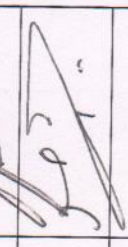
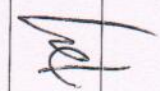
Coordonnateur National a.i

Président du Comité Exécutif

Modeste BAHATI LUKWEBO

Ministre d'Etat, Ministre du Plan

LISTE DE PRESENCE A LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF
18/01/2018

N°	NOM ET POST-NOM	PARTIE	Rôle au CE	EMAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
1	SEM. Modeste BAHATI LUKWEO	Min. Plan et RM	Président	lukwebab@gmail.com	0815007355	
2	SEM. Martin KABWELULU	Ministre des Mines	1 ^{er} V/Président			
3	SEM. Amy AMBATOBÉ	Min. ECNT	2 ^{er} V/Président			
4	SEM. Aimé NGOY MUKENA	Min. Hydrocarbures	Ministre/Membre			
5	SEM. Jean- François MUKUNA	Vice-Ministre des Finances	Ministre/Membre	J. mukuna@gmail.com	0843029541	
6	M. Firmin N'KOTO	Conseiller à la Présidence	Membre	firminhote98@gmail.com	0813637669	
7	M. Altesse MUTOMBO KAPU	Dircaba à la Primature	Membre	lepa.mutombo@gmail.com	0840720138	
8	M. Jean Félix KAMANDA	Dircaba à la Primature	Membre			
9	M. Robert MUNGANGA	Répres. /Entreprises Publiques	Membre	robertmgg@yahoo.fr	0998469206	
10	M. Simon TUMA WAKU	Répres. /Entreprises Privées	Membre		0817007173	
11	M. José MINGA'S	Répres. /Entreprises Forestières	Membre			
12	Mme. Yvonne MBALA	Répres. /Entreprises pétrolières	Membre			

LISTE DE PRESENCE A LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF
18/01/2018

N°	NOM ET POST-NOM	PARTIE	Rôle au CE	EMAIL	TELEPHONE	SIGNATURE
13	M. KASSONGO BIN NASSOR	Chambre des Mines/ FEC	Membre	binas201@hotmail.com	0810154121	
14	M. Jean-Claude KATENDE	Délégué Société Civile/PCQVP	Membre	jean-claude.katende@pcqv.org	0811728908	
15	M. Jacques BAKULU	Délégué Société Civile/Pétrole	Membre			
16	M. Albert KABUYA	Délégué Société Civile/RRN	Membre	albert.kabuya@rrn.cd	0814033410	
17	M. Joseph BOBIA	Délégué Société Civile	Membre			
18	Mme Holenn Agnong Marie Thérèse	Coordonnateur a.i de l'ITIE-RDC	Rapporteur	Holenn.agnong@itie-rdc.org	0901333064	
19	M. François NZEKUYE	Assemblée Nationale	Point focal	francois.nzekuye@parliment.cd	0816106508	
20	M. NKONGO BUDINA	Sénat	Point focal			